Certes, par son bon comportement, le croyant atteint le degré de celui qui jeûne le jour et prie la nuit."

'Â`ichah (qu'Allah l'agrée) relate : « J'ai entendu le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) dire : "Certes, par son bon comportement, le croyant atteint le degré de celui qui jeûne le jour et prie la nuit." »

[Authentique d'après ses supports] [Rapporté par Abû Dâwud et Ahmad]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) explique que par le bon comportement la personne atteint la position de celui qui, de manière continue, jeûne le jour et prie la nuit, le bon comportement se trouve réuni dans le fait d'œuvrer dans le bien, tenir de belles paroles, avoir un visage souriant, s'abstenir de causer du tort et supporter celui des gens.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/5799